



LA POLITIQUE  
EXTERIEURE REGIONALE  
DE LA SYRIE

Mémoire de géopolitique du

Chef de Bataillon SABLAYROLLES Philippe

Dans le cadre du séminaire de « Géopolitique du moyen Orient »

Directeur : Monsieur l'ambassadeur  
BONNEFOUS

MARS 2001

## Fiche de présentation documentaire

1 – Mémoire de géopolitique

2 – Chef de Bataillon SABLAYROLLES

3 – Mars 2001

4 – Groupe A6

5 – La politique extérieure régionale de la Syrie à l'heure du processus de paix israélo – arabe, la place actuelle et future de la Syrie au Moyen Orient.

7 – Mots clés : relations extérieures, Israël, Liban, processus de paix

# LA POLITIQUE EXTERIEURE REGIONALE DE LA SYRIE

## Sommaire

### I Un acteur incontournable

Une situation géographique centrale  
Le poids de l'histoire  
Un pouvoir fort

### II Un régime politique en pleine mutation

L'héritage d'Hafez al-Assad  
Le président Bachar al-Assad

### III Les relations conflictuelles

Israël  
Le Liban

### IV Les relations diplomatiques

La Turquie  
L'Irak  
L'Iran  
La Jordanie  
Les Palestiniens

# Table des matières

Introduction	p 5
I <u>Un acteur incontournable</u>	p 6
11 Situation géographique	p 6
111 Une situation centrale	p 6
112 Le plateau du Golan: un enjeu géopolitique majeur	p 7
12 Le poids de l'histoire	p 8
13 Un pouvoir fort	p 9
131 Une vie politique dominée par le parti Baas	p 9
132 Le rôle essentiel des armées	p 11
II <u>Un régime politique en pleine mutation</u>	p 13
21 L'héritage d'Hafez al-Assad	p 13
22 Le président Bachar al-Assad	p 14
221 Une succession ordonnée	p 14
222 Les moyens d'un changement sous contraintes	p 17
III <u>Les relations conflictuelles</u>	p 19
31 Israël	p 20
311 Les négociations	p 20
312 Les raisons de l'échec	p 22
313 Les acquis	p 24
314 Les perspectives de reprise de négociations	p 25
32 Le Liban	p 26
321 La présence syrienne	p 26
322 Evolution des relations syro – libanaises	p 28
IV <u>Les relations diplomatiques</u>	p 29
41 Une volonté d'apaisement avec la Turquie	p 29
42 Les prémices d'une ouverture avec l'Irak	p 31
43 Le maintien de l'alliance stratégique avec l'Iran	p 33
44 Un réchauffement avec la Jordanie	p 34
45 Les Palestiniens	p 35
Conclusion	p 37
V <u>Annexes</u>	
Annexe 1 : Situation géographique	p 40
Annexe 2 : Le Golan entre la Syrie et Israël	p 41
Annexe 3 : Le poids de l'histoire	p 42
Annexe 4 : Le poids de l'histoire	P 43
Annexe 5 : La frontière entre la Syrie et Israël	p 44

# La politique extérieure régionale de la Syrie

## INTRODUCTION

Indépendante en 1946, la République Arabe de Syrie a connu une histoire intérieure mouvementée jusqu'en 1970, date de l'arrivée au pouvoir du président Hafez el – Assad. Jusqu'à cette date, elle s'est trouvée enfermée dans un cycle de crises sans fin : coups d'état à répétition, alternance du pouvoir entre civils et militaires, tentative de rattachement à l'Égypte en 1958 au sein de la République Arabe Unie, puis nouveaux coups d'état en 1958, 1963 et enfin 1970. Le 13 novembre 1970 le général Assad, le « lion » en arabe, soucieux de conjurer les divisions du pays à l'heure où l'unité nationale est indispensable pour faire face à la menace extérieure et, assuré du soutien de l'armée, prend le pouvoir.

L'Etat syrien s'est alors rapidement imposé comme un acteur incontournable du Moyen Orient. S'appuyant sur la minorité Alaouite dont il est issu, et qui contrôle tous les leviers des armées, le « lion de Damas » a instauré un pouvoir fort qui a trouvé appui dans la population par la mise en avant du mythe de la « Grande Syrie » et de la haine d'Israël. Pour faire de la Syrie un Etat fort de la région, Hafez el – Assad a bénéficié d'un appui politique et d'une aide économique, financière et militaire extrêmement importante de la part de l'Union Soviétique. Moscou trouvait le moyen de renforcer sa position dans la région et de tenter de limiter l'influence américaine.

La Syrie a ainsi pu participer activement à toutes les guerres israélo–arabes, sans grand succès d'ailleurs, et elle a réussi à s'imposer comme un acteur incontournable tant sur la scène régionale qu'internationale.

Après l'implosion du monde soviétique, Damas s'est retrouvé sans soutien et plus ou moins isolée au milieu des pays arabes qui, progressivement, changeaient d'attitude vis

à vis d'Israël. Damas a donc été pratiquement forcée de participer au processus de paix israélo-arabe, sous peine de perdre toute influence dans la région.

En juin 2000, la Syrie connaît un nouveau bouleversement avec la disparition d'Hafez al – Assad, son chef incontesté depuis 30 ans. Il est remplacé par son fils, Bachar âgé de 35 ans, et nouveau venu sur la scène politique syrienne depuis la disparition de son frère aîné Bassel en 1995. Cette succession à la tête de l'Etat syrien ne sera pas sans conséquence sur la politique tant intérieure qu'extérieure du pays.

C'est pour cela qu'avant d'étudier la question des relations extérieures régionales, il paraît indispensable de consacrer un peu de temps pour bien connaître d'une part la situation politique de la Syrie avant le 10 juin 2000, d'autre part le déroulement du processus de succession et le nouvel homme fort du pays. En effet, s'il y a une continuité dynastique, il existe une rupture totale entre Hafez al – Assad et son successeur. La personnalité du nouvel homme fort de Damas, jeune et ouvert sur l'occident, sa perception des affaires régionales et internationales auront certainement des conséquences sur la politique extérieure régionale syrienne et sur la place de la Syrie dans la région.

## I Un acteur incontournable

### 11 Situation géographique

#### 111 Une situation centrale (annexe 1)

La Syrie, officiellement République Arabe Syrienne, est limitée à l'ouest par la Méditerranée, le Liban et Israël, au sud par la Jordanie, à l'est par l'Irak et au nord par la Turquie. Le tracé des frontières est récent : la voie ferrée du Taurus fait limite avec la Turquie, la frontière avec la Jordanie est une ligne tracée au cordeau qui sectionne les terrains de parcours des nomades. La Syrie ainsi constituée ne dispose que d'une médiocre façade méditerranéenne.

Ce pays de 185180 km<sup>2</sup>, peuplé de 14 millions d'habitants, dispose pourtant d'une situation géographique exceptionnelle. Voie de passage, la Syrie commande les routes

qui, depuis la Méditerranée conduisent vers l'Irak et les Etats du Golfe par la vallée de l'Euphrate ou à travers le désert.

### 112 Le Plateau du Golan : un enjeu géopolitique majeur

C'est un des hauts lieux géopolitiques du Moyen Orient et dans le monde.

A propos de cette région, on peut faire le constat géopolitique suivant : un territoire qui trahit un écart exceptionnellement grand entre sa surface très réduite, sa population numériquement infime et d'autre part l'ampleur internationale prise par les faits qui s'y déroulent. Il n'est, en effet, guère de territoire de 100 km<sup>2</sup>, ni aurifère, ni pétrolier, peuplé seulement de quelques milliers d'habitants, qui soit le théâtre de gigantesques batailles de chars entre deux petits Etats sur lequel se porte l'attention des deux superpuissances du moment, au point de les impliquer militairement jusqu'au recours à la puissance nucléaire.

Rares sont également les Etats focalisant l'attention de 54 autres Etats islamiques, du Maroc à l'Indonésie et du Nigérian aux républiques musulmanes ex- soviétiques, détenteurs de plus de 75% des réserves mondiales de pétrole.

Plateau riche en eau, élément dont l'importance stratégique ne cesse de croître au Moyen Orient, le Golan demeure un enjeu territorial de toute première importance, même s'il n'est pas et n'a jamais été un carrefour, un point de passage obligé ; question de géographie et de représentation. Le Golan est l'une des preuves les plus convaincantes du principe lacostien selon lequel « la géographie, ça sert d'abord à faire la guerre ». Les deux Etats qui s'y combattent depuis 1948 et s'en disputent la souveraineté depuis 1967 le font en priorité pour bénéficier de ses caractères géostratégiques. En effet, la théorie de la « fin des territoires », au sens où les missiles auraient définitivement relégué aux oubliettes le fantassin et la colline est totalement utopique.

Ce plateau se présente sous une forme ovale, de 12 à 25 kilomètres de large sur une longueur maximale de 67 kilomètres. A l'ouest, une ligne de crête s'élevant à 700 mètres domine le territoire israélien. A l'est, le plateau accuse une pente moins prononcée mais permet néanmoins de dominer le territoire syrien. Le plateau permet l'installation de

dispositifs de surveillance autorisant l'observation de l'un ou l'autre des côtés, en fonction du pays contrôlant le plateau (annexe 2).

Territoire syrien, ce plateau a été conquis par Israël pendant la guerre de 1967. La Syrie en a récupéré une partie en 1973, le reste (1150 kilomètres carrés) ayant été annexé par une loi de la Knesset du 14 décembre 1981 déclarée « nulle et non avenue » par les Nations Unies. Cependant la législation israélienne s'y applique, l'annexion de fait s'est transformée en annexion de droit. Cette annexion est, comme cela sera développé ultérieurement, au cœur des relations israélo – syriennes.

## 12 Le poids de l'histoire (annexe 3 et 4)

Les dirigeants alaouites de Damas continuent à se référer à une notion de « Syrie géographique » ou « Grande Syrie ». A l'époque du mandat britannique, les habitants arabes entre Jourdain et Méditerranée se percevaient comme arabes et comme habitants de la province de Syrie.

Les frontières, qualifiées de naturelles à Damas, de cette grande Syrie engloberaient aussi bien Israël et la Jordanie que le Liban et l'ex sandjak d'Alexandrette, plus la Cisjordanie et Gaza. Cet ensemble n'a, de fait, jamais existé comme Etat et ne fut qu'une province ottomane avant le 19<sup>e</sup> siècle. Cette « Grande Syrie », censée avoir été façonnée au fil des siècles selon l'argumentaire syrien, a souffert tout au long du 20<sup>e</sup> siècle d'un démembrement plus ou moins prémédité par l'occident chrétien :

- explosion de l'empire Ottoman au début du siècle (accord SYKES – PICOT de 1916<sup>1</sup>),
- partie palestinienne au sud de la Grande Syrie placée sous mandat britannique en 1920, avant d'être cédée au mouvement sioniste,
- sous le mandat français, en 1920, partage de la Syrie entre la province du Liban et la Syrie intérieure,
- rattachement du sandjak d'Alexandrette, région natale du président syrien Hafez el-Assad, à la Turquie en 1939 afin d'obtenir la neutralité turque dans le conflit qui se dessine contre l'Allemagne nazie et l'implantation de bases aériennes destinées à menacer Bakou en cas de confrontation avec l'URSS.

---

<sup>1</sup> Diplomates britannique et français qui ont procédé au partage de l'influence de leurs pays respectifs dans la région.

Dans l'esprit de la nation syrienne, ces spoliations ne peuvent être définitives et le pouvoir réaffirme avec force le désir de récupérer ces territoires perdus comme en témoignent certaines déclarations du président Assad <sup>1</sup> :

- « La Palestine et Jérusalem sont nôtres » ( 1980)
- « La Jordanie a été créée pour démembrer la Syrie » (1981)

En 1998, après la proclamation d'indépendance de l'Etat de Palestine par Yasser Arafat, le maître de DAMAS réaffirmait « La Palestine n'est pas seulement une partie de la nation arabe, c'est une part essentielle du sud de la Syrie ».

L'amputation des zones riches de la Grande Syrie ne sera jamais admise, et cinq décennies plus tard le Liban retombera sous domination quasi totale syrienne. Actuellement, les Syriens occupent 80% du Liban, ses gouvernements se constituent à Damas et il n'y a toujours pas d'ambassade de Syrie à Beyrouth.

Au crépuscule du 20<sup>e</sup> siècle, la Grande Syrie existe plus que jamais dans le discours des élites et de l'imaginaire du peuple. Dans les rues et dans les espaces publics en Syrie et au Liban trône l'omniprésent portrait du président syrien mais aussi une représentation imagée de la Grande Syrie et de sa place dans le monde arabe. On y distingue la Syrie actuelle (augmentée du Liban, d'Alexandrette et du Golan) en noir, ainsi que tous les Etats du monde arabe en vert. Un drapeau syrien, planté à Damas, étend son ombre sur l'ensemble des autres Etats arabes, du Maroc à l'Irak.

### 13 Un pouvoir fort

Le pouvoir exercé par le Président Hafez al-Assad pendant trente années repose sur trois piliers : le parti Baas, l'armée et la minorité alaouite. Il ne faut pas s'en étonner si l'on se rappelle que l'ancien chef de l'Etat, lui-même issu de la minorité alaouite, membre du parti Baas dès 1946, a été formé à l'école militaire de Homs en 1955 et a assuré le commandement en chef de l'aviation en 1965.

---

<sup>1</sup> D. le GAC, « La Syrie du général Assad », Complexe, 1991

Le parti Baas domine très largement les institutions et la vie politique syrienne. Ce mouvement (" Al-Baas al-Arabi " la résurgence arabe-) est né en 1939 sur l'initiative de Michel Aflak et Salah Bitar d'une scission au sein de la Ligue d'action nationaliste fondée en 1932. Son programme, entièrement voué à la promotion de la Nation arabe, intègre les éléments de la doctrine socialiste quand il fusionne en 1953 avec le parti socialiste arabe pour former le Parti socialiste de la résurgence arabe. Il adopte alors la devise " Unité- liberté- socialisme ". Le parti Baas a pris le pouvoir en Syrie en 1963 et en Irak en 1968. Depuis lors, l'antagonisme entre les deux branches du Baas affecte les relations entre l'Irak et la Syrie. Cependant l'organisation actuelle du parti maintient encore l'idéal unitaire. En effet, la direction du Baas à l'échelle de la Syrie est assurée par une direction " régionale " en théorie sous l'autorité, en fait totalement indépendante, d'un Conseil national de commandement, réputé incarner les aspirations unitaires de la Nation arabe. La direction régionale se compose de 21 membres désignés par un Comité central dont les 90 membres sont eux-mêmes élus par les sections locales. Le parti, sous l'autorité de Hafez al-Assad, est devenu un mouvement de masse fort de quelque 1,4 millions de membres.

En Syrie, la place éminente du parti au sein du dispositif institutionnel se trouve consacrée par la Constitution de 1973 : « le parti Baas arabe socialiste est le parti dirigeant la société et l'Etat ».

Sans doute, au moment de son accession au pouvoir, le Président Hafez al-Assad a-t-il autorisé certains partis interdits depuis le 12 mars 1958. Ce pluralisme apparaît cependant strictement encadré : les six formations autorisées (l'Union socialiste arabe, l'Organisation des unionistes socialistes, le mouvement des socialistes arabes, le parti unioniste socialiste démocrate, les deux partis communistes syriens) se regroupent en effet autour du parti Baas au sein du Front national progressiste. Régi par une charte nationale du 7 mars 1972, le Front laisse une large prépondérance au Baas, responsable de manière exclusive, en particulier, des activités au sein des forces armées et dans les milieux universitaires. La charte nationale interdit l'activité des autres partis. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, que le Front domine le système institutionnel et, au premier chef, le Conseil du peuple, organe parlementaire de 250 députés élus tous les quatre ans. Au

début de la précédente décennie, ce monopole a cependant connu une première brèche : lors des élections de 1990, le tiers des sièges au Conseil du Peuple a été réservé à des candidats indépendants (alors que, lors des élections précédentes, la totalité était attribuée au parti Baas et à ses alliés). Ces derniers ont surtout vocation à exprimer des intérêts économiques et sociaux.

La prépondérance du Baas apparaît également prédominante au moins formellement dans le mode de désignation du chef de l'exécutif. En effet, le président de la République est élu par le Conseil du peuple sur la base d'une proposition du commandement régional du parti Baas. Le Chef de l'Etat est aussi le secrétaire général du parti ; il préside en outre le Front national progressiste.

Le parti a cependant perdu beaucoup de son influence sous l'effet du pouvoir personnel exercé par Hafez al-Assad. Ainsi, les congrès régionaux se sont tenus de manière trop irrégulière pour permettre un renouvellement effectif des cadres. En fait, à bien des égards, le parti apparaît comme une instance de légitimation plutôt que de décision.

Le contrôle total de ce parti par l'homme fort de Damas facilitera l'accession de son fils au pouvoir et sa légitimité après sa disparition.

### 132 Le rôle essentiel de l'armée

Les forces armées

Les forces syriennes comptent :

- 315 000 hommes sous les drapeaux (dont 250 000 conscrits) que peuvent renforcer, le cas échéant, 100 000 hommes en réserve immédiate et 550 000 réservistes affectés
- 3 800 chars et 4 700 véhicules blindés,
- 2 900 pièces d'artillerie et, 60 lanceurs missiles,
- 5 000 avions de combat et 2 000 hélicoptères.

La Syrie disposerait d'une soixantaine de missiles sol-sol de type SCUD B (portée 400 km) et C (portée 500 km). L'essai réussi d'un nouveau modèle de missile sol-sol d'une portée de plus de 500 km en septembre 2000 a par ailleurs suscité les inquiétudes d'Israël.

Chacune des trois armées dispose de son service de renseignement dont l'action, combinée à celle des structures civiles de même type, assure une surveillance étroite et efficace de la population.

Trois missions principales sont assignées à l'armée :

- la défense du territoire (en particulier vis-à-vis d'Israël),
- l'affirmation du statut de puissance régionale (surtout à travers la présence d'un corps d'armée au Liban),
- le maintien de la stabilité du régime et de la sécurité intérieure.

Un effort de modernisation nécessaire

L'armée syrienne pâtit aujourd'hui de trois faiblesses : une extrême centralisation des décisions, une instruction insuffisante, l'obsolescence de certains équipements. Ce dernier point n'est pas le moins préoccupant. Ainsi, seul le tiers des aéronefs seraient effectivement disponible. Cette situation s'explique en partie par le relâchement des liens avec l'ancien allié soviétique, principal pourvoyeur de l'armement syrien.

C'est pourquoi la Syrie a engagé depuis 1996 une adaptation de ses équipements et infrastructures militaires. Les priorités portent sur l'aviation (Mig 29, Sukhoï 27), la défense aérienne (système russe S300) et les blindés (revalorisation du T55 et T 72). Cependant, cet effort est limité par les contraintes de financement auxquelles la Syrie se trouve confrontée. Certes, les dépenses militaires, soit 1,4 milliards de dollars -dont 500 millions, non comptabilisés dans le budget, pour l'investissement- représentent 30 % du budget de l'Etat ; mais ce montant n'est pas à la mesure des besoins de modernisation de l'armée estimés entre deux et trois milliards de francs (dont 800 millions pour l'armée de l'air). Les contrats signés au cours des trois dernières années (principalement avec la Russie et l'Ukraine) n'excéderaient pas 400 millions de dollars.

Le rapide aperçu de l'histoire de la Syrie moderne l'a montré, l'armée a joué, depuis l'indépendance, un rôle important dans la vie politique du pays. L'état de guerre quasi permanent avec Israël a naturellement contribué à donner aux militaires une influence

politique décisive et lui a permis de s'imposer comme un acteur indispensable de la région.

Cependant, sa relative faiblesse par rapport à Israël dans le domaine conventionnel et la capacité nucléaire de ce dernier pays ont certainement joué un rôle important, même si cela n'a jamais été reconnu par Damas, dans le changement d'attitude d'Hafez el – Assad vis à vis d'Israël.

## II Un régime politique fort en pleine mutation

Le 13 novembre 1970, soucieux de mettre fin aux dissensions internes de son pays, le général Hafez al-Assad prend le pouvoir avec le soutien de l'armée. Au cours de ses trente années de présidence, la Syrie a bénéficié d'une indéniable stabilité dont a encore témoigné le déroulement maîtrisé du processus de transition. Le nouveau chef d'Etat parviendra-t-il à préserver les aspects bénéfiques de l'héritage paternel tout en favorisant une ouverture du pouvoir ? Telle est sans doute l'une des principales gageures auxquelles Bachar el-Assad se trouve confronté.

### 21 L'héritage d'Hafez al-Assad

Cette stabilité a cependant été obtenue au prix d'un contrôle étroit de la vie politique et des libertés publiques.

Fondé sur des bases solides, le pouvoir du président syrien a disposé des moyens nécessaires pour écarter toute opposition :

- il n'a pas hésité à réprimer avec vigueur les troubles fomentés par les extrémistes islamiques en 1982 dans la ville d'Hama<sup>1</sup>,
- l'état d'urgence est toujours en vigueur depuis 1963, malgré la détente observée depuis plusieurs années,
- le droit d'association n'est pas reconnu,
- la liberté d'expression est étroitement encadrée (la presse dépend du pouvoir et tous les partis politiques ne sont pas autorisés),

---

<sup>1</sup> La révolte des frères musulmans sunnites fut écrasée à l'artillerie lourde, la ville d'Hama presque rasée et le nombre de victimes est estimé à 10000 morts. C'est la fin d'une guerre livrée à la Syrie par cette organisation.

- les procédures judiciaires laissent place à l'arbitraire.

Mais la force seule ne permet pas d'expliquer la pérennité du régime. Le président Hafez al-Assad a cherché à conduire une politique qui lui concilie les différentes composantes de la société syrienne :

- l'affirmation de la laïcité a permis de gagner la confiance des minorités religieuses,
- la libéralisation prudente de l'économie a permis de satisfaire les intérêts d'une bourgeoisie de plus en plus influente,
- le développement d'un islamisme gouvernemental modéré a permis de décourager les tentations intégristes.

Sa disparition le 10 juin dernier ouvre-t-elle une nouvelle page de l'histoire du pays ? On peut en effet se demander si le nouvel homme fort du pays, Bachar al-Assad, parviendra à préserver l'héritage paternel.

La stabilité et l'unité de la Syrie constituent sans doute la meilleure part de l'héritage politique du Président Assad. L'une et l'autre n'étaient nullement acquises dans un pays qui a connu un passé mouvementé et compte des minorités nombreuses et influentes.

## 22 Le Président Bachar

Le système de pouvoir dont les grandes lignes viennent d'être présentées peut-il se perpétuer au-delà de l'homme qui l'a mis en place ?

Au-delà de cette transition réussie, une ouverture porteuse de réformes est-elle possible ? Telle est sans doute l'interrogation majeure de la période qui s'ouvre aujourd'hui.

### 221. Une succession ordonnée

Bien que les étapes en aient été quelque peu précipitées, l'arrivée du président Bachar au faîte du pouvoir n'a rencontré aucun obstacle. Certes, la succession avait été préparée de longue date.

Une succession préparée de longue date

La perspective d'une logique dynastique, qui n'était nullement acquise en droit, s'est dessinée depuis plusieurs années.

Marqué par la rivalité qui l'avait opposé à son frère Rifaat, l'ancien chef de l'Etat avait souhaité que ce cas de figure ne se reproduise pas avec ses fils. Aussi avait-il destiné l'aîné, Bassel, à lui succéder et écarté les deux autres, Bachar et Maher, de toute activité politique ou militaire. Ainsi Bachar se trouvait-t-il à Londres, où il suivait des études d'ophtalmologie, lorsque la mort accidentelle de Bassel, le 21 janvier 1994, détermina son père à le rappeler en Syrie. Bachar devenait dès lors l'héritier présomptif. Au cours des cinq dernières années, cette vocation a été progressivement affirmée.

L'armée constitue, il faut le rappeler, la véritable source de légitimation du pouvoir en Syrie. Dès lors, Bachar suit, à son retour en Syrie, une formation militaire intensive (d'abord à l'Académie militaire de Homs, puis, en 1995, à l'Ecole d'Etat-Major de Damas). En janvier 1999, Bachar est promu colonel.

Parallèlement, la position de Bachar se trouve confortée dans les cercles du pouvoir. D'une part, la destitution en février 1998 de la vice-présidence de la République de Rifaat al-Assad et son exclusion du parti Baas permettent de lever un obstacle potentiel à la succession de Bachar. D'autre part, l'application, jusque là quelque peu négligée, de la réglementation sur la retraite dans la fonction publique permet, la même année, d'écarter le chef d'Etat-major Chehabi (sunnite) au bénéfice de son adjoint Ali Aslan (alaouite) dont la fidélité au pouvoir est assurée.

Enfin, le renouvellement de la hiérarchie militaire a permis à Bachar de s'entourer de jeunes officiers entièrement acquis à sa cause.

L'influence croissante de Bachar s'est manifestée dans plusieurs dossiers importants : les relations avec le Liban (il joue un rôle important dans l'élection à la présidence en 1998

du général Emile Lahoud et la mise à l'écart de premier ministre Rafic Hariri) , l'expulsion de Syrie d'Abdullah Öcalan, chef du Parti des travailleurs du Kurdistan. Par ailleurs, l'actuel chef de l'Etat s'est signalé également par sa volonté de lutter contre la corruption. Il s'est formé une image d'homme d'Etat en devenant un interlocuteur obligé des hôtes étrangers avant la disparition de son père. Il a ainsi reçu en mai 1999 le président iranien, Mohammed Khatami, puis en juin de la même année Abdallah II de Jordanie.

Cependant, le fils d'Hafez al-Assad n'assume alors aucune fonction officielle au sein des instances du pouvoir syrien. Au début de cette année, il était prévu que l'ascension de Bachar se poursuive en deux temps : désignation au sein du commandement régional du Baas, après la convocation du Congrès du parti qui ne s'était pas réuni depuis 1985 ; ensuite, nomination à l'une des vice-présidences de la République (aux termes de l'article 88 de la Constitution : « le premier vice-président ou le vice-président désigné par le président exerce les pouvoirs du président de la République lorsque celui-ci est dans l'impossibilité de les assumer »).

Un processus conforté par l'allégeance des différentes instances de décision

La disparition du Chef de l'Etat, le 10 juin dernier, a quelque peu modifié ce plan en précipitant les étapes de l'accession de Bachar à la magistrature suprême :

- le 10 juin, le jour même de la disparition du président Hafez al-Assad, les députés sont convoqués pour abaisser à 34 ans l'âge légal de la candidature pour la présidence de la République. Dans la soirée, le commandement régional du Baas décide à l'unanimité de présenter la candidature de Bachar à la présidence de la République ; cette candidature devra être examinée le 25 juin par le Conseil du peuple, qui la soumettra ensuite au peuple appelé à se prononcer par référendum ;

- le lendemain, Bachar al-Assad est promu au plus haut grade de l'armée, celui de Farik, et nommé commandant en chef des forces armées par deux décrets signés par le viceprésident Khaddam, chargé de l'intérim de la présidence de la République ;

- le 18 juin, Bachar est désigné comme secrétaire général du Baas lors du congrès de ce

parti<sup>1</sup>;

- le 28 juin, la candidature de Bachar reçoit le soutien unanime du Conseil du peuple
- le 10 juillet, Bachar est plébiscité par 97,29 % des voix et proclamé par le Parlement, réuni en session extraordinaire, Président de la République syrienne pour un mandat de sept ans.

La célérité du processus, l'unanimité des différentes instances de décision ont permis de réaffirmer la continuité du régime et sa stabilité, ainsi que le légitimité du nouveau président.

## 222. Les moyens d'un changement encore sous contrainte

Investi de la totalité des pouvoirs dont disposait son père, le nouveau chef de l'Etat est désormais appelé à apporter sa marque propre aux destinées de son pays. Quelles seront les orientations du nouveau président ? Il est encore sans doute trop tôt pour le dire.

En outre, Bachar a jusqu'à présent privilégié la réflexion avec ses plus proches collaborateurs aux déclarations publiques. Par ailleurs, les instances de décision ont toujours été caractérisées, en Syrie, par une certaine opacité. Dès lors, il n'est pas toujours aisé d'interpréter les initiatives de la présidence. Pour éclairer l'avenir, il est toutefois possible de retenir les éléments suivants.

### Une image de modernisateur

En premier lieu, le nouveau chef de l'Etat a incontestablement une image de modernisateur. Il est l'un des rares dirigeants à avoir séjourné durablement en occident.

Par ailleurs, il s'est forgé une image positive en luttant contre la corruption. Cette campagne initiée en 1997, lui a permis de neutraliser ses concurrents et de parfaire son image de modernité et d'intégrité. Enfin, sa jeunesse lui permet d'incarner les aspirations

---

<sup>1</sup> Le quotidien syrien al – baas titrait « Loyauté absolue au général Bachar al – Assad, guide de la marche du peuple et du parti », 21 juin 2000.

d'une population âgée, pour les deux tiers, de moins de 35 ans. Il est donc possible de créditer le nouveau président d'une volonté de réformes.

Cependant, dans ses déclarations publiques, encore peu nombreuses, le chef de l'Etat s'est montré soucieux d'inscrire son action dans la continuité des orientations fixées par son père. Il n'y a donc pas encore de « discours de la réforme ».

#### Un renouvellement partiel de la classe politique

La mise en œuvre d'une politique de réformes dépend, pour une large part, du soutien qui pourrait lui être apporté par la classe dirigeante. Aussi n'est-il pas indifférent, à cet égard, de prendre en considération les changements intervenus dans la classe politique au cours de la période récente. Le renouvellement est intervenu, dès le printemps 2000, avec la désignation d'un nouveau Premier ministre, M. Moustapha Miro. Après le décès du président Hafez al-Assad, la réunion du congrès du Baas a permis le renouvellement de la moitié des 21 membres de la direction régionale et la désignation, au sein de cette instance, de personnalités telles que le Premier ministre et le ministre des affaires étrangères.

Par ailleurs, plus des deux tiers des membres du comité central n'ont pas été reconduits dans leurs fonctions. Le poids des militaires au sein du parti a cependant été préservé (ils représentaient près d'un tiers des 950 délégués au Congrès) et il a même été légèrement renforcé au Comité central où leur nombre est passé de 10 à 16.

Deux considérations conduisent cependant à tempérer la portée de ce renouvellement. En premier lieu, le nouveau chef de l'Etat n'a pas modifié son gouvernement. Certes, celui-ci avait été formé au mois de mars 2000. Mais à l'exception du Premier ministre, M. Moustapha Miro, ancien gouverneur d'Alep et considéré comme un bon connaisseur de l'économie, il n'avait intégré que peu de personnalités nouvelles.

En outre, les réformes de caractère politique pourraient impliquer un partage des responsabilités et la remise en cause de certains avantages ou rentes de situation. Or, le

nouveau chef de l'Etat doit encore conforter son pouvoir et il n'a pas d'autre alternative, pour l'heure, que de s'appuyer sur les soutiens traditionnels du régime mis en place par son père.

Il semble d'ailleurs que la campagne contre la corruption, conduite sur l'initiative de M. Bachar al-Assad, alors qu'il n'était pas encore parvenu au pouvoir, marque aujourd'hui le pas.

Le nouveau président syrien dispose donc sur le plan intérieur et extérieur d'une crédibilité qui devrait lui permettre de maintenir l'influence syrienne à son niveau actuel. Parmi les slogans omniprésents dans la capitale syrienne, on peut lire « Hafez le chef, Bassel l'exemple, Bachar l'espoir »<sup>1</sup>. Solide politiquement, il doit profiter de ce qui fait sa force, jeunesse, honnêteté et ouverture sur le monde extérieur, pour tenter de régler les problèmes syriens et profiter des conditions qui ont rarement été aussi favorables à un règlement des crises au Moyen Orient.

Son principal problème est celui des relations avec Israël, plus particulièrement la restitution du plateau du Golan. Seul un compromis peut permettre de trouver une solution à cette question, mais Bachar aura-t-il l'autorité pour accepter ce que son père a toujours refusé ? Le journaliste syrien Okba Saleh, rédacteur en chef du mensuel syrien Al-Karar édité à Paris, estime que « le fait qu'Assad soit mort sans avoir fait la moindre concession territoriale risque de rendre tout compromis extrêmement difficile à négocier pour son successeur »<sup>2</sup>.

### III Les relations conflictuelles

On ne peut comprendre la politique extérieure régionale de la Syrie sans connaître le poids de l'histoire, abordé en première partie. Ce passé permet de rendre compte, dans une certaine mesure, de l'influence que ce pays entend exercer dans la région.

---

<sup>1</sup> Monde arabe , « Bachar el – Assad : chronique d'une succession en Syrie », Sakina Boukhaima, n° 169, juil – sept 2000, page 164

<sup>2</sup> L'Express, « L'héritage d'Assad l'impitoyable », Vincent Hugueux et Dominique Lagarde, 15/06/2000.

La Syrie, sous l'égide du président Hafez al-Assad, a conduit une diplomatie foncièrement pragmatique : la prise en compte des rapports de forces l'a conduit à faire le choix de la paix avec Israël, même s'il s'agit encore d'une paix armée. Quand les circonstances s'y prêtent, elle maintient son influence (Liban). Enfin, elle s'efforce de rompre son isolement régional.

### 31 Israël

La politique d'Hafez el –Assad à l'égard d'Israël a toujours été conditionnée par son refus de l'existence de l'Etat juif. A l'inverse, son fils a admis comme un fait historique irréversible l'existence de cet Etat. Cependant, même s'il souhaite arriver à un accord, Bachar el – Assad doit tenir compte des réalités géopolitiques de la région et de l'état d'esprit de son peuple qui refuse de céder au diktat des israéliens.

#### 311 Les négociations

En 1990, en optant pour la paix avec Israël, le président Assad rompt avec près d'un demi-siècle de conflit. Ce tournant est dicté par plusieurs raisons :

- l'isolement progressif au sein du monde arabe que vaut à la Syrie son intransigeance vis-à-vis d'Israël,
- la fin de l'antagonisme bipolaire qui prive Damas de l'appui soviétique,
- la volonté de développer les liens avec l'Occident, en tirant notamment les bénéfices de la participation syrienne aux côtés des Alliés dans la guerre du Golfe.

Du reste, ce choix consacre aussi un état de fait : depuis la signature d'un cessez-le-feu le 11 juin 1982, à la suite de l'entrée des forces israéliennes au Liban, Israël et la Syrie ont tous deux choisi d'éviter soigneusement tout affrontement direct.

Le « choix stratégique pour la paix » a sans doute eu pour première conséquence positive l'ouverture d'un processus de négociation, même s'il a connu depuis lors de

nombreuses vicissitudes et n'a pas permis d'aboutir à la signature d'un accord de paix. Toutefois, pour la première fois, les adversaires d'hier consentaient à se parler.

Le dialogue s'est d'abord noué dans le cadre multilatéral fixé par la Conférence de Madrid à la fin du mois d'octobre 1991. Dans cette enceinte, la Syrie a affirmé la prééminence de la question du Golan et rappelé la position qui ne cessera dès lors d'être la sienne : la restauration de la souveraineté syrienne sur ce territoire constitue la condition irréductible de tout accord avec Israël.

Les discussions bilatérales se sont engagées dans le prolongement de la conférence de Madrid, mais elles n'ont connu de réels progrès qu'après l'élection d'Itzhak Rabin en septembre 1992. Israël reconnaissait désormais les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité (retrait des territoires occupés)<sup>1</sup>. A la suite de la signature, le 13 septembre 1993, de la déclaration de principe entre Israël et l'OLP<sup>2</sup> sur des arrangements intérimaires, le président Assad, à l'issue d'un sommet avec le président des Etats-Unis, Bill Clinton, le 16 janvier 1994, s'était déclaré prêt à établir des « relations normales » avec Israël en échange d'un retrait total du Golan. Le chef de l'Etat syrien refusait cependant de signer un accord intérimaire en l'absence d'un accord sur l'ensemble des points en discussion.

Un nouveau cycle de pourparlers débuta en 1995 à Wye River aux Etats-Unis. En novembre 1995, Shimon Peres prend la tête de la coalition de gauche après l'assassinat du premier ministre Yitzhak Rabin. Pour la première fois un gouvernement israélien envisage l'éventualité d'un retrait du Golan en contrepartie d'un accord de paix avec la Syrie. Il fut interrompu au début de l'année 1996 lorsque Israël entrepris son opération militaire au Liban (« Raisins de la colère ») en réponse à la vague d'attentats du Hamas<sup>3</sup> en Israël. L'élection d'un Premier ministre israélien de droite, Benyamin Netanyahou, interdit durablement toute reprise des discussions.

---

<sup>1</sup> Israël considère pour la première fois, à Whashington le 24/08/92, que la résolution 242 du 22/11/67 (la paix en échange des territoires) s'applique aux négociations de paix avec la Syrie

<sup>2</sup> Organisation de Libération de la Palestine de Yasser Arafat.

<sup>3</sup> Mouvement de la résistance islamiste, représente depuis 1988 la branche militaire des Frères musulmans, opposée à l'OLP.

L'arrivée au pouvoir de M. Barak, le 17 mai 1999, ouvrit la perspective d'un déblocage de la situation. L'attention du nouveau Premier ministre s'était d'abord portée en effet en priorité sur le volet israélo-syrien du processus de paix. Les négociations reprurent effectivement en décembre 1999. Les différentes réunions, cependant, ne permirent pas de surmonter les points de blocage. La négociation a été suspendue à la fin du mois de janvier. Une dernière tentative de médiation américaine, lors d'une rencontre entre les présidents Clinton et Assad, à Genève le 26 mars 2000, s'est soldée par un échec.

En 1999, la bonne volonté du Premier ministre monsieur Ehoud Barak s'explique par plusieurs raisons :

- la Syrie reste le seul pays arabe à représenter un danger potentiel pour Israël avec son arsenal de missiles,
- l'opinion publique israélienne a évolué et accepte peu à peu l'idée de céder une partie du Golan en échange de la paix,
- selon le Premier ministre, la paix avec la Syrie facilitera les accords avec l'ensemble du monde arabe,
- la paix accroîtra la colossale aide économique et militaire américaine et renforcera les liens avec l'union européenne.

Comment expliquer ce résultat décevant ? Quel est, malgré tout, l'acquis des négociations ? Quelles sont les perspectives de reprise des négociations ?

Depuis l'ouverture de la Conférence israélo-arabe de Madrid, le 30 octobre 1991, les négociations entre Israël et la Syrie s'articulent autour de quatre volets : le retrait israélien du plateau du Golan, les arrangements de sécurité, la normalisation des relations entre les deux pays et la question de l'eau.

Si la question du Golan reste au cœur du contentieux syro-israélien, les autres sujets ont enregistré d'indéniables progrès.

### 312 Les raisons de l'échec

Après un demi-siècle de conflit, la possibilité historique de parvenir à un accord de paix aurait-elle buté, au début de l'année 2000, sur une appréciation divergente concernant une bande territoriale de moins de 20 km<sup>2</sup> ? On serait tenté de l'affirmer, au vu de l'état

actuel du dossier des négociations, si cette divergence ne recouvrait pas en fait des enjeux politiques majeurs.

Sur le dossier du Golan, en effet, les positions israéliennes ont beaucoup évoluées. Israël, après avoir mis en avant le caractère vital du plateau du Golan pour la sécurité israélienne, a accepté au début de la précédente décennie, sur l'initiative de Yitzhak Rabin, d'envisager une « restitution partielle » (1992), puis un « retrait significatif et proportionnel à la paix ». Le principe du retrait israélien du Golan est aujourd'hui admis.

La négociation est toutefois compliquée par la référence des deux parties à deux frontières différentes : (annexe 5)

- les Israéliens ne reconnaissent que la frontière fixée par les puissances mandataires française et britannique en 1923<sup>1</sup> : elle leur laisse la rive Est du lac de Tibériade ;
- les Syriens revendiquent un retour à la ligne du 4 juin 1967<sup>2</sup> ; ce tracé, plus favorable pour Damas, prévalait avant le déclenchement de la guerre des Six jours et résultait du « grignotage » par les Israéliens comme par les Syriens des zones démilitarisées à la suite des accords de Rhodes (1949)<sup>3</sup> ; il laisse à la Syrie plus de la moitié de la rive orientale du lac de Tibériade ainsi que le débouché du fleuve Jourdain sur le lac. Conformément au droit international, la Syrie aurait alors le droit d'utiliser l'eau du lac de Tibériade, au même titre qu'Israël.

Les négociateurs syriens affirment que l'ancien Premier ministre, M. Rabin, avait fait savoir, sous le sceau du secret, dès 1994, à la Syrie, par le biais des Etats-Unis, qu'il se rallierait à la ligne du 4 juin 1967, sous réserve qu'un accord puisse être trouvé sur les autres points. M. Barak a d'ailleurs confirmé, en mars 2000, l'existence d'un tel engagement. La reprise des « négociations là où elles s'étaient arrêtées », selon la formule du président Clinton, le 8 décembre 1999, impliquait pour les Syriens la reconnaissance par Israël de la ligne du 4 juin 1967. Les Israéliens répugnent à convenir à l'avance de l'issue des négociations. Ce malentendu explique le refus des Syriens de participer à la réunion prévue le 19 janvier 2000.

---

<sup>1</sup> En 1916, les diplomates français PICOT et britannique SYKES répartissent entre leurs deux pays les zones d'influence au Proche Orient ; partage en partie repris ensuite dans le tracé des frontières.

<sup>2</sup> Front du 4 juin 67, veille de la guerre des six jours.

<sup>3</sup> Accord d'armistice entre Israël et l'Égypte après la première guerre israélo-arabe.

La zone de séparation entre les deux pays est constituée d'une bande étroite placée sous le contrôle exclusif des Forces de Nations unies pour l'observation du désengagement du Golan (FNUOD). De part et d'autre de cette frange s'étendent trois zones dites de « limitation » des armements :

- dans la zone des 10 km au-delà de la zone de séparation : 75 chars, 36 canons de 122 millimètres,
- dans la zone des 20 km : 450 chars, 162 canons d'une portée de 20 km,
- dans la zone des 25 km : interdiction des missiles.

La FNUOD, sur la base de la résolution 350 du Conseil de sécurité (1974), est chargée de veiller au respect de l'accord de cessez-le-feu. Son mandat est renouvelé tous les six mois. Ces forces réunissent un millier d'hommes fournis par cinq Etats (Autriche, Canada, Japon, Pologne, Slovaquie). 78 observateurs militaires (représentant 22 pays) complètent ce dispositif.

### 313 Les acquis

Les négociations, en particulier celles qui ont eu lieu entre 1995 et 1996, ont permis d'obtenir sur les autres dossiers de la négociation de véritables progrès.

#### -Les arrangements de sécurité

Entre 1993 et 1995, Israël avait posé une double exigence, difficilement acceptable pour la partie syrienne : la restructuration de l'armée syrienne (réduction des effectifs et contrôle des armements) et le maintien de la station d'écoute israélienne installée sur le Mont Hermon. Les deux pays se seraient accordés sur un document le 22 mai 1995 intitulé « Aims and Principles of Security Arrangements » (« buts et principes des arrangements de sécurité ») fondé sur l'égalité et la réciprocité, comme le souhaitait la Syrie. De part et d'autre de la frontière les armées seraient séparées par des zones démilitarisées et les capacités militaires limitées. Cependant un désaccord persiste, les Syriens continuent à exiger que ces zones soient de profondeur égale et les Israéliens maintiennent leur volonté de conserver une présence militaire effective sur la station d'alerte avancée du Mont Hermon au sommet du Golan. Damas a par ailleurs admis la

présence d'une force multinationale sur le Golan. Cette mesure représente une garantie pour la sécurité d'Israël.

- La normalisation des relations

Cette question ne soulève plus de véritables difficultés. Il semble en effet acquis du côté syrien, comme le souhaitent les Israéliens, qu'un accord de paix devrait conduire à l'ouverture des frontières et à l'échange d'ambassades. Chacun le reconnaît désormais, le développement des liens entre les deux pays prendra du temps et ne peut résulter de mesures institutionnelles.

- L'eau

Israël est le pays du Moyen Orient qui dispose du moins d'eau par habitant : 460 M<sup>3</sup> contre par exemple 4000 pour le Liban et 2500 pour la Syrie.

Compte tenu de l'inclinaison des bassins versants du Golan vers Israël, la question de l'eau constitue un enjeu essentiel pour Israël : le Golan, véritable château d'eau, fournit 770 millions de m<sup>3</sup> d'eau à l'Etat hébreu, soit le tiers de sa consommation annuelle. Le retour de la souveraineté syrienne sur le Golan signifierait le retour sur ce territoire d'environ 300 000 personnes, ce qui représenterait une ponction importante sur le potentiel hydraulique israélien.

Cette question pourrait être réglée de manière équilibrée. En effet, si pour Damas, la question du territoire n'est pas négociable, le problème de l'eau peut être traité selon les principes du droit international. La Syrie serait notamment prête à garantir la libre circulation des eaux vers le lac de Tibériade et le Jourdain et s'est déclarée prête à respecter le droit international en la matière.

314 Les perspectives de reprise des négociations

Le Premier ministre, M. Miro a, dans une déclaration, affirmé la volonté du président Bachar el-Assad de poursuivre le processus de paix dans le respect des principes de la Conférence de Madrid.

Avant même les événements d'octobre 1999, la reprise des négociations apparaissait cependant improbable à horizon rapproché.

En effet, la Syrie pose pour condition préalable la reconnaissance par Israël de la ligne du 4 juin 1967.

Israël refuse d'engager les discussions sur cette base. En outre, la rétrocession du Golan pose au Premier ministre israélien des problèmes intérieurs difficiles.

Le démantèlement des 33 implantations du Golan, 17 000 colons traditionnellement proches du parti travailliste, à la différence des colonies de Cisjordanie où se rangent les partisans les plus résolus du Likoud- risque de susciter des oppositions dans le propre camp de M. Barak.

L'élan indéniable qu'avait suscité en Syrie l'élection du Premier ministre Barak est assez rapidement retombé. Un climat de défiance s'est instauré entre les deux partenaires. Israël « souhaite la paix et les territoires », selon le Premier ministre, M. Miro. Le processus de négociation par étapes, dans lequel s'étaient engagés les Palestiniens, a valeur de repoussoir pour les Syriens car il ne donne aucune garantie sur la reconnaissance par Israël des revendications fondamentales de l'autre partie. Il conduit ainsi aux désillusions dont on mesure aujourd'hui les graves conséquences.

Une autre vision du problème est de se demander si Damas souhaite réellement récupérer le Golan. En effet, une thèse avancée par certains observateurs serait que Damas utiliserait le pouvoir fédérateur de ce territoire qui permet de détourner la population des difficultés de la vie quotidienne. Le Golan serait en fait « l'Alsace Lorraine » syrienne, pour reprendre l'expression de Pierre Rondot<sup>1</sup>, vers qui se tourneraient tous les regards de la population syrienne.

La paix entre Israël et la Syrie semble donc être une perspective à moyen ou long terme. Elle sera certainement ce que monsieur Barak a qualifié de « paix armée<sup>2</sup> », car comme l'a déclaré en janvier 2000 monsieur Farouk El Chareh, le ministre syrien des Affaires Etrangères « bâtir un état de paix dans l'avenir signifierait transformer un état de conflit (militaire) en un conflit politique, idéologique économique, commercial, etc.<sup>2</sup> ». Il faut compter sur la personnalité du nouveau président syrien moins dogmatique que son père, plus au fait des réalités internationales et plus enclin au compromis.

---

<sup>1</sup> E.FOUCHER, Fronts et frontières, Fayard, 1991

<sup>2</sup> Quotidien Haaretz, Tel-Aviv, 3 août 1999

## 32 Le Liban

### 321 La présence syrienne

L'influence que la Syrie souhaite préserver au Liban répond à deux considérations principales :

- historique d'abord, car le Liban reste considéré comme une province abusivement séparée de la Syrie par la puissance mandataire française, « deux Etats indépendants, une nation », « la Syrie et le Liban sont un seul pays et un seul peuple<sup>1</sup> », les formules employées par l'ancien chef de l'Etat, Hafez-al-Hassad, résument la position syrienne et trouve sa traduction dans le refus de Damas d'ouvrir une ambassade à Beyrouth ;
- stratégique, ensuite, car la Syrie a toujours redouté d'être tournée sur son flanc droit par Israël. Il lui importait dès lors que le Liban se conformât aux positions syriennes vis-à-vis d'Israël et qu'il ne conclût pas de paix séparée. Ces raisons n'auraient pas permis de justifier une présence syrienne dans le pays du Cèdre si la guerre civile libanaise n'avait offert l'occasion à la Syrie d'intervenir militairement en juin 1976, à la demande d'abord de certains dirigeants chrétiens.

Cette présence armée avait pris, en novembre 1976, le nom de force arabe de dissuasion dont l'essentiel des contingents était en fait syrien. La part syrienne sera ensuite déterminante dans la résolution de la crise avec la signature, le 30 septembre 1989, de la Charte de réconciliation nationale. Connu sous le nom « d'Accords de Taëf », ce texte prévoyait notamment le regroupement (encore attendu) des forces syriennes dans la plaine de la Bekaa avant leur retrait ultérieur, dont la date n'était cependant pas fixée.

Ces accords, ainsi que le traité de fraternité, coordination et coopération, signé entre la Syrie et le Liban le 22 mai 1991, constituent aujourd'hui les fondements juridiques de la présence syrienne au Liban pour une période non définie.

Cette présence est d'abord militaire, avec le déploiement de 35 000 hommes sur l'ensemble du territoire libanais, à l'exception du Mont Liban maronite, du Chouf druze

---

<sup>1</sup> D. le GAC, « La Syrie du général Assad », Complexe 1991

et du Sud Liban. A ces effectifs, il convient d'ajouter les 5 000 « moukhabarat » des services de renseignement syriens.

Le rôle de la Syrie se manifeste également dans le domaine économique : environ 500 000 de ses ressortissants seraient employés au Liban. Ces derniers représentent pour la Syrie une source de devises importantes. Les deux pays sont, par ailleurs, convenus de réduire leurs droits de douane de 25 % chaque année, dans la perspective de la mise en place, à plus longue échéance, d'un « marché commun arabe ». Enfin, même si la Syrie se défend de toute ingérence dans les affaires intérieures libanaises, son influence sur la vie politique reste indéniable et trouve dans les divisions et les luttes intestines des partis et des hommes un champ propice pour s'exercer.

### 322 Evolutions des relations libano-syriennes l'avenir

Le retrait des forces israéliennes du Liban sud en mai 2000<sup>1</sup> a certainement introduit une donne nouvelle. Désormais, les forces syriennes demeurent la seule armée étrangère présente sur le territoire libanais et Damas a perdu un atout : la légitimité internationale que lui procurait son soutien à la résistance anti-israélienne.

La contestation de la présence militaire syrienne demeure aujourd'hui circonscrite à quelques personnalités chrétiennes. Toutefois, les mises en cause dont la Syrie a été l'objet de la part de chefs politiques sunnites et du dirigeant druze, M. Walid Joublatt, lors des élections législatives de septembre 2000 au Liban, traduisent peut-être un changement de tonalité de la classe politique libanaise vis-à-vis de leur grand voisin. Encore faut-il noter que très rapidement, les nouveaux hommes forts libanais ont réaffirmé la nécessité d'une très étroite collaboration en « évoquant la complémentarité avec la Syrie, l'alignement en matière de politique extérieure et le lien entre un retrait éventuel des forces syriennes et le règlement du dossier moyen oriental<sup>2</sup> ».

Certains sénateurs libanais réitèrent régulièrement la position traditionnelle de leur pays : les forces syriennes étant présentes sur le sol libanais à la demande des autorités de ce pays, elles se retireront lorsque le gouvernement libanais en aura fait la demande.

---

<sup>1</sup> Application de la résolution 425 de l'ONU de 1978 stipulant le retrait inconditionnel des forces israéliennes du Liban.

<sup>2</sup> L'EXPRESS, «Election législative au Liban La démocratie sous surveillance »,Scarlett Haddad, 14 septembre 2000

Le ministre de la défense syrien, le général Tlass évoque cependant la possibilité d'un « redéploiement » des forces sans en préciser ni la portée, ni l'échéance.

Selon ces parlementaires, la présence militaire syrienne a été justifiée par la volonté de stabilité des Libanais eux-mêmes, stabilité menacée de l'intérieur par certains foyers de résistance armée libanaise et, de l'extérieur, par Israël. Ils admettent par ailleurs que le retrait des forces israéliennes conforte « l'évolution » en cours du rôle de l'armée syrienne au Liban. Ils estiment que ces forces ne sont pas présentes « pour l'éternité » et qu'elles partiront après avoir rempli « leur mission de sécurisation » vis-à-vis d'Israël<sup>1</sup>.

La Syrie ne cherche nullement à annexer le Liban. En effet toute tentative d'annexion provoquerait un tel séisme que l'ensemble de la région et les intérêts vitaux du pouvoir pourraient s'en trouver déstabilisés. De plus aucun dirigeant syrien ne souhaite voir les affrontements confessionnels libanais contaminer son pays à la faveur d'une union politique entre les deux Etats.

Le regain de tension dans la région constitue sans doute aujourd'hui, aux yeux des Syriens, un argument supplémentaire pour maintenir le statu quo et leur présence. L'ouverture prônée par le président syrien semble, de fait, encore toute théorique au Liban. Cependant, même si le D<sup>r</sup> Bachar jouit d'une image honorable, il devra s'abstenir de régner dans le pays du Cèdre sans partage, comme l'avait fait son père à partir de 1984 date du départ de la force multinationale, et peut être desserrer l'étreinte syrienne

De plus, la présence syrienne au Liban qui pèse un poids économique et militaire important pourrait être remise en cause dans le cas d'un accord de paix avec Israël. N'étant plus menacée, la Syrie pourrait vouloir limiter ses dépenses et se consacrer à son développement économique et renoncer ainsi aux privilèges de l'accord de Taëf (1989).

---

<sup>1</sup> Rapport d'information de la commission des Affaires Etrangères et de la défense du Sénat, septembre 2000

#### IV Les relations diplomatiques

Les relations souvent conflictuelles entretenues avec ses voisins ont placé la Syrie dans une position d'isolement dont elle cherche aujourd'hui à sortir.

##### 331 Une volonté d'apaisement avec la Turquie

Les relations avec la Turquie ont été marquées par trois types de contentieux.

- Contentieux territorial, d'abord, car la Syrie n'a jamais reconnu l'arrangement franco-turc de 1939 qui cédait à la Turquie le Sandjak d'Alexandrette, aujourd'hui Iskanderum, cependant Damas n'évoque jamais d'ambitions irrédentistes sur cette province comme le craignent les turcs.

- L'eau a constitué une deuxième source de conflit. La question du partage des eaux de l'Euphrate a fait l'objet de plusieurs tentatives de conciliation demeurées vaines. Un simple protocole, signé en 1987, garantit à la Syrie, en aval du fleuve, un débit moyen de 500 m<sup>3</sup>/seconde. Damas souhaiterait un engagement d'une portée juridique plus élevée et redoute les conséquences des aménagements hydrauliques qui pourraient être réalisés en Turquie, ainsi que l'éventualité d'un chantage politique.

- L'opposition entre les deux pays s'est enfin cristallisée sur la bienveillance dont Damas pouvait faire preuve, d'après les autorités turques, vis-à-vis des activités du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et de son chef, aujourd'hui emprisonné, Abdallâh Öcalan. Elle a abouti à une grave crise, en 1998, finalement réglée pacifiquement par les accords d'Adana (20 octobre 1998) dont le contenu donne, dans ses grandes lignes, satisfaction à la partie turque.

Ces différents, conjugués au rapprochement entrepris entre la Turquie et Israël (notamment avec la signature d'accords militaires en 1996 qui se sont entre autres manifestés par des survols de la frontière syro-turque par des avions de reconnaissance israéliens), ont nourri chez les Syriens la crainte d'un encerclement. Conscientes de l'inégalité des forces en présence, les autorités syriennes cherchent aujourd'hui l'apaisement, comme en témoignent plusieurs visites ministérielles dans les deux capitales dans la période récente. Les intérêts économiques conduisent à privilégier une telle orientation. La Turquie est en effet le troisième pays client et le quatrième pays fournisseur de la Syrie.

Lors d'un entretien avec des parlementaires français, le ministre de la Défense syrien, le général Tlass, a souligné l'excellence des relations avec Ankara en relevant que les tensions qui avaient pu opposer les deux pays avaient été attisées par les Etats-Unis. La vice-ministre des Affaires Etrangères s'est montrée plus nuancée en regrettant les libertés prises par la Turquie avec l'accord de 1987 et le refus exprimé par Ankara de considérer l'Euphrate comme un fleuve international. Les membres du Conseil du peuple ont jugé inéquitable le partage actuel des eaux qu'ils imputent à un rapport de forces favorable à la Turquie. Cependant Ankara a indiqué qu'elle pourrait reprendre les négociations bi et trilatérales, avec l'Irak, sur la question des eaux de l'Euphrate<sup>1</sup>.

La participation du nouvel homme fort de Damas à la résolution de l'affaire Öcalan<sup>2</sup> peut permettre l'amélioration des relations avec la Turquie. Le règlement de cette affaire a conjuré le spectre d'un conflit armé, mais la Syrie dénonce toujours le rationnement des eaux de l'Euphrate malgré les avancées obtenues à ce sujet.

### 332 Les prémices d'une ouverture avec l'Irak

Avant le rapprochement de 1997, les relations syro-irakienne peuvent s'expliquer par la subsistance du mythe de la « Grande Syrie ». Quand Damas apporte son soutien à l'Iran contre l'Irak, ce dernier pays était en danger et menacé de dislocation entre les populations Kurdes, Chiïtes et Sunnites. Hafez el-Assad espérait peut-être récupérer des portions de territoire car pour les Syriens la Mésopotamie et son pétrole font partie de la « Grande Syrie ».

La participation syrienne à la coalition anti-irakienne de la guerre du golfe de 1990-1991 peut s'expliquer de la même manière.

Rapprochés par l'idéologie commune du parti Baas, les deux hommes forts des deux Etats signent en octobre 1978 un protocole de fusion. Mais la forte personnalité des deux chefs qui voulaient certes réunir le monde arabe, mais sous leur propre autorité, devait faire sombrer ce projet dans la querelle puis dans l'animosité ouverte.

---

<sup>1</sup> Rapport d'information de la commission des Affaires Etrangères et de la défense du Sénat, septembre 2000

<sup>2</sup> Bachar el – Assad avait convaincu son père d'expulser le leader kurde et son entourage alors installés à Damas.

La volonté d'apaisement a également conduit Damas à modérer son hostilité vis-à-vis du régime rival de Bagdad. L'antagonisme entre les deux pouvoirs baasistes s'était exacerbé avec la participation syrienne à la coalition anti-irakienne pendant la guerre du Golfe.

Cependant, face à la toute puissance américaine et à ses alliés dans la région, ces deux pays sont condamnés à s'entendre. D'autant plus que les deux Etats se retrouvent autour d'un faisceau d'intérêts convergents :

- à l'encontre d'Israël, les deux Etats entretiennent une hostilité existentielle (l'Irak est le seul pays arabe à n'avoir jamais signé d'armistice avec ce pays),
- relations difficiles avec la Turquie, dues aux offensives militaires turques en 93, 95 et 98 dans le nord de l'Irak, officiellement dirigées contre les bases kurdes repliées dans cette région, officieusement pour démembrer l'Etat irakien et y constituer une zone autonome kurde et éventuellement tenter de prendre le contrôle de l'ancienne Wilaya de Mossoul, région pétrolifère revendiquée depuis 1923.

Les relations économiques ont repris en 1997, grâce à l'ouverture de trois postes frontières, l'utilisation du port de Tartous pour l'évacuation du pétrole irakien, dans le cadre de la résolution « pétrole contre nourriture <sup>1</sup> ». Les deux parties ont signé en 1998 un accord sur la remise en service de l'oléoduc transsyrien reliant les champs de Kirkouk, au Nord de Bagdad, au port syrien de Banyas sur la Méditerranée.

Sur le plan politique, la reprise des relations diplomatiques ne semble pas à l'ordre du jour et le rapprochement obtenu n'est pas aussi important que ne le pensaient les observateurs. En effet la Syrie et ses dirigeants restent extrêmement méfiants envers Bagdad. De plus les relations avec l'Egypte, l'Arabie Saoudite et l'Iran sont particulièrement importantes pour la Syrie et ces pays ne sont pas réellement des alliés de l'Irak.

Cependant Damas a accepté, fin février 2000, l'ouverture d'une section d'intérêts irakiens. Par ailleurs, la vice-ministre des affaires étrangères plaide régulièrement en faveur de la levée des sanctions contre l'Irak. Elle a, en outre, souligné les risques que soulèverait une partition de ce pays.

---

<sup>1</sup> Résolution de l'ONU qui a permis la reprise des exportations de pétrole irakien dans un but humanitaire, n° 986 de 1995, appliquée à compter de 1996.

L'incertitude règne à propos de l'attitude du nouveau président syrien. Va-t-il suivre la politique antérieure ou va-t-il tenter une nouvelle ouverture vers l'Irak ? Il faudrait pour cela que Bagdad oublie la bétise commise par Bachar en 1999 lorsqu'il a traité Saddam Hussein de « bête humaine » et les rancœurs nées du ralliement d'Assad à la coalition anti-irakienne de 1990.

### 333 Le maintien de « l'alliance stratégique » avec l'Iran

Damas a souvent servi de pont entre Téhéran et le monde arabe et s'est ponctuellement efforcé de jouer les médiateurs entre l'Iran et les monarchies du Golfe. En retour Damas a reçu un appréciable soutien économique iranien.

Par l'intermédiaire du Hezbollah<sup>1</sup>, la Syrie a permis à l'Iran de prendre pied au sud Liban. Celle-ci a respecté la prééminence syrienne au Pays du Cèdre et n'a jamais tenté d'imposer son influence.

Ainsi, malgré les désaccords idéologiques, le très laïc régime de Damas a vigoureusement combattu son opposition islamiste, et certains malentendus (Damas a souvent été gêné par le discours réformiste du président Khatami et les faucons iraniens n'ont pas apprécié la décision syrienne de se lancer dans la voie de la normalisation avec l'Etat hébreu mais ils ont décidé de ne pas saper les négociations israélo-syriennes), le lien privilégié entre les deux pays tient bon.

Aucun des infléchissements récents de la diplomatie syrienne ne devrait donc remettre en cause « l'alliance stratégique » entre Damas et Téhéran, nouée depuis 1979 et renforcée lors de la guerre Iran- Irak lorsque la Syrie a pris position en faveur de l'Iran. La pérennité de ce lien sert en effet les intérêts des deux pays. De plus, soumis à la politique d'embargo et de refoulement américain, l'Iran doit favoriser l'axe Syrie – Irak – Iran.

L'Iran peut ainsi compter sur un allié au sein d'un monde arabe qui lui est, dans son ensemble, plutôt hostile. En outre, Damas peut constituer un relais utile pour préserver l'influence iranienne sur la communauté chiite du Liban (aujourd'hui la plus importante de ce pays avec 35 % de la population). La Syrie, de son côté, considère cette relation privilégiée comme un atout stratégique dans le rapport de forces entre Damas et Bagdad. Les deux pays ont d'ailleurs, selon toute vraisemblance, développé une

---

<sup>1</sup> Mouvement chiite, contrôlé par l'Iran, installé au Liban sud et en lutte contre les forces israéliennes et ses alliés (l'Armée du Sud Liban, ASL).

coopération militaire. Enfin, l'appui économique de l'Iran peut se révéler précieux, notamment dans la perspective prochaine de l'épuisement des réserves pétrolières de la Syrie.

Bachar el – Assad pourra mesurer son influence à l'attitude des intégristes chiites du Hezbollah<sup>1</sup> installés au Liban sud et soutenu par l'Iran. Sera-t-il assez persuasif pour obtenir le maintien de leur retenue actuelle ? Ce sera en tout cas un facteur déterminant des relations syro-iraniennes.

### 334 Un réchauffement avec la Jordanie

Dans la conception géopolitique syrienne seules deux puissances comptent vraiment au Machrek : Israël et la Syrie. Damas continue donc à penser que les petits Etats arabes de la région auraient mieux fait d'accepter ses conseils, voir sa tutelle, dans tout ce qui touche au conflit et aux négociations liées au processus de paix. Les autres acteurs devraient donc unir leur destinés à celle de Damas au nom de l'équilibre régional et afin de prévenir la domination israélienne dans la région.

De plus, la « Grande Syrie » s'étend sur le territoire de la Jordanie, et ce mythe est toujours aussi vivace à Damas. « La Jordanie a été créée pour démembrer la Syrie. Nous et les Jordaniens sommes un seul peuple et le jour viendra où nous serons réunis<sup>2</sup> » déclarait le président Hafez el-Assad en 1981.

Durant un long règne de plus de 45 ans, le roi Hussein, décédé en 1999, a suivi un chemin étroit conciliant les intérêts occidentaux et la nécessité pour la Jordanie d'asseoir son identité arabe. Il s'est ainsi certes rapproché de l'occident, mais il a aussi provoqué le mécontentement d'une partie de sa population et des autres pays arabes. Ainsi, Damas n'a jamais pardonné à la Jordanie sa mansuétude, puis sa coopération avec Israël qui ont débouché sur le traité de paix signé en 1994. Par cette alliance, la Jordanie s'est retrouvée impliquée dans l'alliance militaire israélo – turque, provoquant le mécontentement de la plupart des pays arabes<sup>3</sup>

Toutes ces raisons expliquent les relations conflictuelles qui existent entre ces deux

---

<sup>1</sup> Présenté comme un mouvement national indépendant, il est cependant sous contrôle syrien et iranien.

<sup>2</sup> D le GAC, La Syrie du général Assad, Complexe, 1991

<sup>3</sup> Le monde diplomatique, « Souffles guerriers sur le Proche Orient », Alain Gresh, décembre 1997.

Etats depuis la création de la Jordanie en 1949.

Damas est même accusé de tentatives de déstabilisation, voir d'assassinat sur le territoire jordanien.

Cependant après la disparition d'Hafez al-Assad les relations entre les deux pays se sont nettement resserrées. Depuis l'avènement du roi Abdallah, Damas n'a plus jamais exigé qu'il renonce au traité de paix avec Israël et qu'il durcisse le ton vis à vis de Tel Aviv. L'important pour Damas, est que la Jordanie reste dans le camp arabe. L'arrivée au pouvoir de Bachar el – Assad accélère le rapprochement entre les deux Etats, débuté avant son accession au pouvoir.

En octobre 2000, Jordaniens et Syriens ont officialisé le réchauffement de leurs relations en posant la première pierre du barrage hydroélectrique « El-Wahdat » (unité) dont 80% de la capacité, soit 100 millions de mètres cubes, devraient aller à la Jordanie ; Damas récupérant 80% de la production électrique<sup>1</sup>.

L'amitié qui lie le nouvel homme fort de Damas au roi Abdallah II de Jordanie, son aîné de trois ans, paraît propice à l'apaisement définitif des tensions nées de la paix séparée avec Israël en 1994 ou de l'activisme des Frères musulmans syriens, intraitables opposants installés à Amman.

### 335 Les Palestiniens

La politique de la Syrie à l'égard des palestiniens est très ambiguë.

Elle répond à la recherche du mythe d'une « Grande Syrie ». Hafez al-Assad, tout en proclamant son refus de la spoliation d'une terre arabe par les Israéliens, ne voulait pas d'un Etat Palestinien. En effet, ce projet a pris une telle valeur sentimentale pour l'ensemble du monde arabe qu'une fois réalisé il serait irréversible. Cela signifierait la fin définitive de ce mythe. Pour la Syrie la Palestine n'existe pas, c'est une province de la Grande Syrie. En 1991, Hafez al-Assad déclarait « La Palestine est la Syrie du sud »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L'EXPRESS, « Syrie - Jordanie : Le barrage unifié », Stéphane Foucart, 05 octobre 2000.

<sup>2</sup> D. le Gac, « La Syrie du général Assad », Complexe, 1991

Le summum de ce refus d'un Etat palestinien a été atteint au cours de la guerre syro-palestinienne de 82-83 de Tripoli<sup>1</sup>.

De plus si la population, comme dans tout le monde arabe, éprouve une sympathie immédiate pour la cause palestinienne, les dirigeants syriens paraissent quant à eux, et depuis longtemps, pour le moins réservés sur la personne de M. Yasser Arafat et les orientations adoptées par le président de l'Autorité palestinienne. Il faut se souvenir qu'en 1966, le général Assad, alors ministre de la défense, après avoir équipé les premiers commandos du Fatah d'Arafat, a tenté de le faire disparaître de la scène politique et que par la suite, il n'aura de cesse d'évincer, voire d'éliminer ce « prétendu palestinien, lâche, fanfaron et criminel »<sup>2</sup>. La poignée de main d'Arafat échangée avec Itzhak Rabin à la Maison Blanche lui vaudra de nouveaux anathèmes. En 1999, le ministre syrien de la défense, Moustafa Tlass ira jusqu'à le traiter en août 1999 de « fils de 60000 putes<sup>3</sup> ».

Enfin, les 400000 palestiniens installés au Liban représentent un danger pour la stabilité régionale. Par leurs revendications et leurs actions, ils risquent, ou ont risqué, en effet de déclencher une nouvelle guerre au Liban. Ils représentent donc un danger pour la Syrie.

Il existe de ce fait une convergence entre les intérêts des dirigeants syriens et israéliens puisque ni les uns ni les autres ne veulent d'un Etat palestinien, pour des raisons bien évidemment différentes.

La Syrie ne peut cependant pas défendre une telle thèse face au monde arabe. En tant qu'Etat arabe elle doit prendre le parti des palestiniens face aux israéliens dans les discussions du processus de paix. De plus, après le retrait israélien du Liban sud le 4 mai 2000, le pouvoir syrien utilise la menace palestinienne contre Israël pour pousser Jérusalem vers la voie d'une paix régionale. Les camps du sud Liban pourraient redevenir ce qu'ils étaient dans les années 70 et former les bases d'une résistance palestinienne. Ainsi au cours du mois de novembre 1999, deux opérations armées du

---

<sup>1</sup> Assiégés dans leur réduit de Tripoli, au nord du Liban, Arafat et ses fidèles ne trouvent leur salut que dans la fuite à bord d'un bâtiment de la marine française.

<sup>2</sup> L'EXPRESS, « L'héritage d'Assad l'impitoyable », 15 juin 2000.

<sup>3</sup> L'EXPRESS, « L'héritage d'Assad l'impitoyable », 15 juin 2000 ;

Jihad islamique palestinien ont été menées à partir du Liban sud contre des objectifs israéliens. En mai 2000, un mémorandum de la présidence libanaise adressé au secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, affirmait que le « Liban ne garantissait pas la sécurité des frontières israéliennes en cas de retrait unilatéral et que nul ne pourrait empêcher des infiltrations palestiniennes en provenance des camps de réfugiés ». Or, il semble que ce texte ait été rédigé au siège des services de renseignements syriens au Liban<sup>1</sup>.

Damas semble, à cette occasion, apporter un certain soutien au mouvement palestinien d'Arafat. Mais en même temps, la capitale syrienne accueille les factions palestiniennes du front du refus hostiles à tout pacte avec les sionistes, donc opposées au leader palestinien. C'est encore un signe de l'attitude ambiguë de la Syrie.

Depuis 1991, la Syrie a modifié sa conception d'une « paix globale ». Lors des pourparlers engagés à cette époque, elle avait demandé à toutes les parties arabes de coordonner leurs positions. En pure perte, car ni la Jordanie, ni les palestiniens n'avaient cru bon de consulter Damas lors des négociations avec Israël. D'où la décision syrienne de ne plus subordonner l'intérêt national du pays (le retrait israélien du Golan) à la cause palestinienne. En d'autres termes, la Syrie n'est plus disposée à attendre que les palestiniens trouvent un accord avec Israël.

## Conclusion

Dans les années à venir, la grande évolution dans la région peut être la signature d'un accord de paix entre la Syrie et Israël. Cette paix, si elle devait survenir, entraînera une amélioration des rapports avec l'occident et en particulier avec les Etats Unis. La Syrie pourrait ne plus être sur la liste des Etats qui soutiennent le terrorisme soumis à une interdiction de vente de technologie de pointe.

Ceci montre bien que l'alternative pour la Syrie n'est plus entre guerre et paix, mais entre guerre et stagnation économique et politique. En restant dans sa logique conflictuelle avec Israël, la Syrie en dépit de son poids géopolitique, risque de subir un

---

<sup>1</sup> Monde Arabe, n° 169, juil – sept 2000

affaiblissement dans tous les domaines face à ses voisins. Elle ne jouerait plus qu'un rôle marginal dans la région.

Aujourd'hui, en dépit du changement à la tête du pays, la Syrie a acquis une certaine stabilité et la légitimité de l'Etat ne semble plus contestée malgré la dérive dynastique observée avec l'arrivée au pouvoir de Bachar al-Assad. Un consensus s'est créé sur l'attachement de la population, toutes catégories confondues, au maintien de la stabilité intérieure et de la position régionale du pays.

Pour maintenir la pérennité de la position du pays sur le plan international et améliorer sa situation économique, défi du 21<sup>e</sup> siècle, le nouveau président doit être conscient que les chances d'aboutir à un accord n'ont jamais été aussi nombreuses. Un tel accord assurera la stabilité régionale, renforcera la crédibilité syrienne et lui assurera la tranquillité qui lui permettra de se consacrer à ses problèmes intérieurs : la situation économique et la démographie. Le processus de paix procure à la société syrienne une nouvelle disponibilité pour s'interroger sur elle-même. En reléguant le conflit israélo-arabe à l'arrière plan des préoccupations, il permet l'émergence des nouveaux centres d'intérêt, de nouveaux acteurs.

Enfin selon le journaliste Patrick Seale, biographe du « lion de Damas », la disparition d'Hafez el – Assad pourrait ouvrir une nouvelle page, et inciter à plus de souplesse. En effet, moins dogmatique et moins prisonnier de sa vision des enjeux régionaux que son père, Bachar, plus au fait des réalités internationales, devrait une fois son emprise sur le pouvoir affermi, pouvoir faire preuve d'audace.

## BIBLIOGRAPHIE

J. Baud, Encyclopédie des terrorismes, Lavauzelle, 09/1999.

D. Engel, Le Moyen Orient entre guerre et paix, Flammarion, 1998.

E. Foucher, Fronts et frontières, Fayard, 1991.

F. le Gac, La Syrie du général Assad, Complexe, 1991.

P. Rondot, La Syrie, Que sais-je ? 1998.

Rapport d'information de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, à la suite d'une mission effectuée en Syrie du 12 au 17 septembre 2000.

Professeur Georges MUTIN, Cours d'agrégation de géographie 1996, IEP université Lyon 2.

L'Express, juin 2000, Vincent Hugeux et Dominique Lagarde, « L'héritage d'Assad l'impitoyable », « La Syrie bacharisée ».

L'Express, 14/09/2000, Scarlett Haddad, « Liban : la démocratie sous surveillance ».

Le Monde diplomatique, janvier 2000, Alain GREH, « Le Proche Orient dans l'attente, Israël et la Syrie au bord de la paix ».

Le Monde diplomatique, juillet 2000, Alain GRESH, « L'ascension programmée du docteur Bachar » en Syrie.

Le Monde diplomatique, juillet 2000, Geoffrey ARONSON, « Vers une paix armée au Proche Orient ».

Le Monde diplomatique, août 2000, Noam CHOMSKY, « Washington au-dessus du droit international, L'Amérique Etat voyou ».

Monde Arabe, « Maghreb, Machrek », n° 169, juillet – septembre 2000.

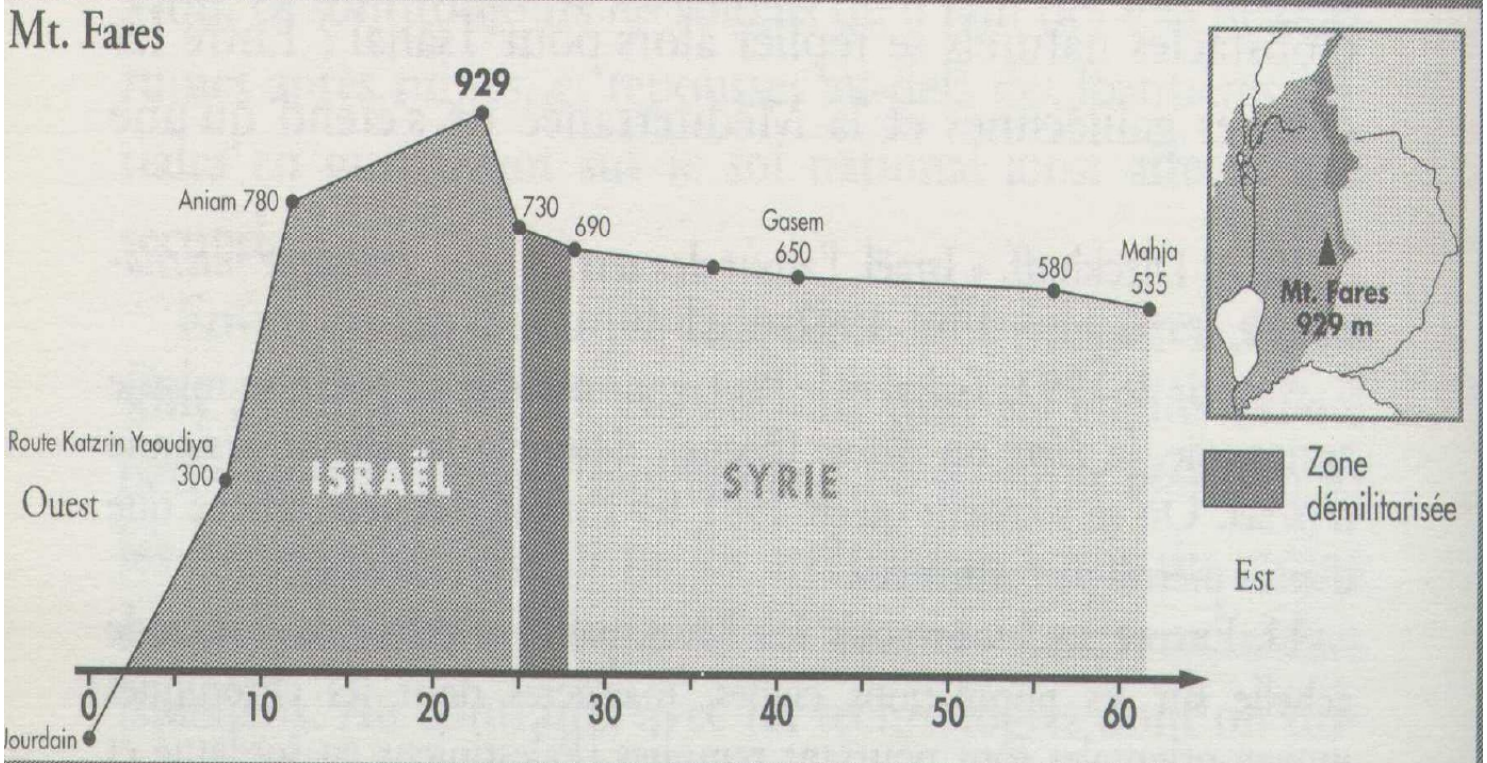
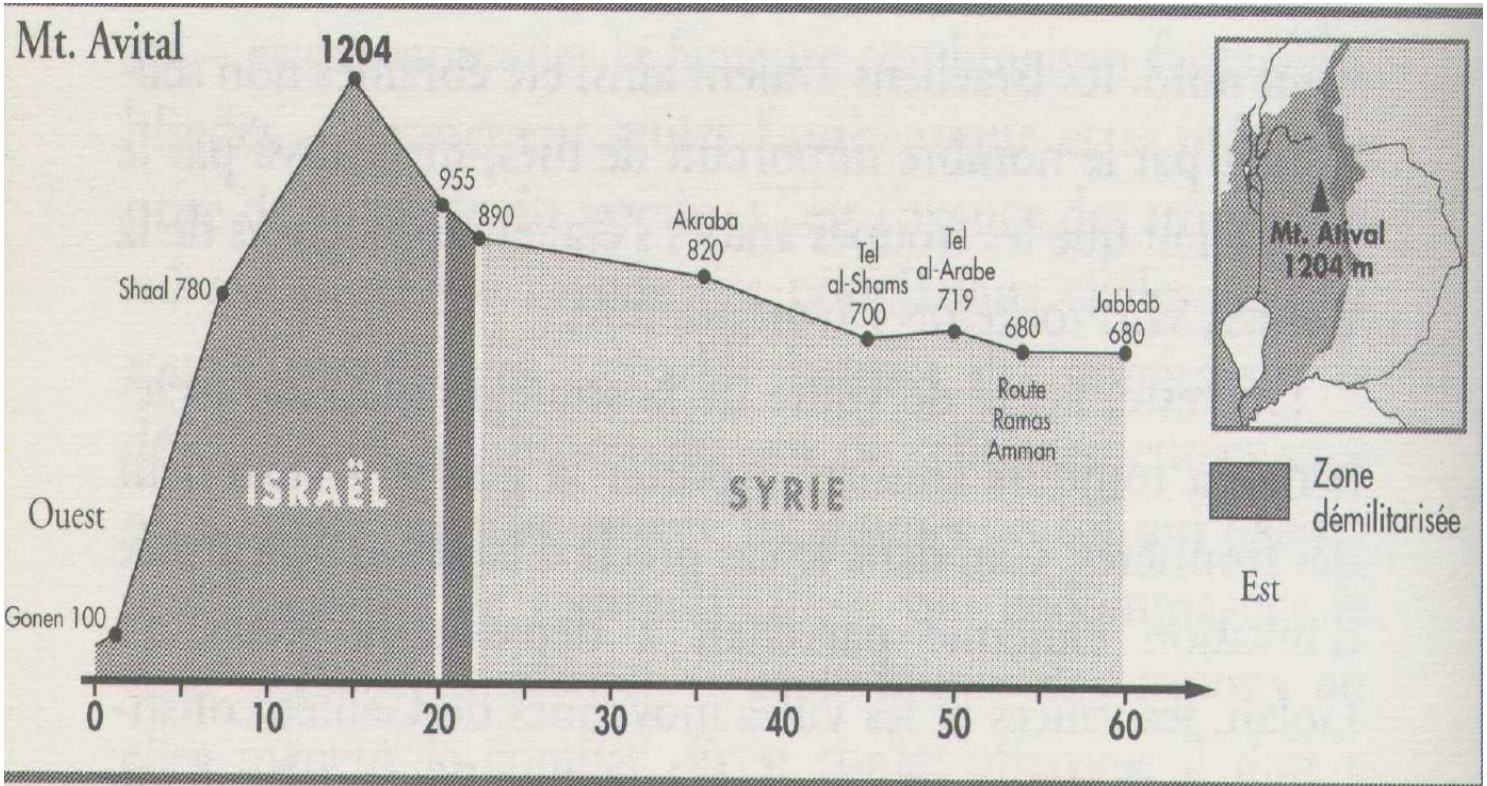
Politique Internationale, n° 87, printemps 2000, Volker Perthes, « Syrie : le plus gros pari d'Assad ».

Encyclopédie Encarta, « Syrie »

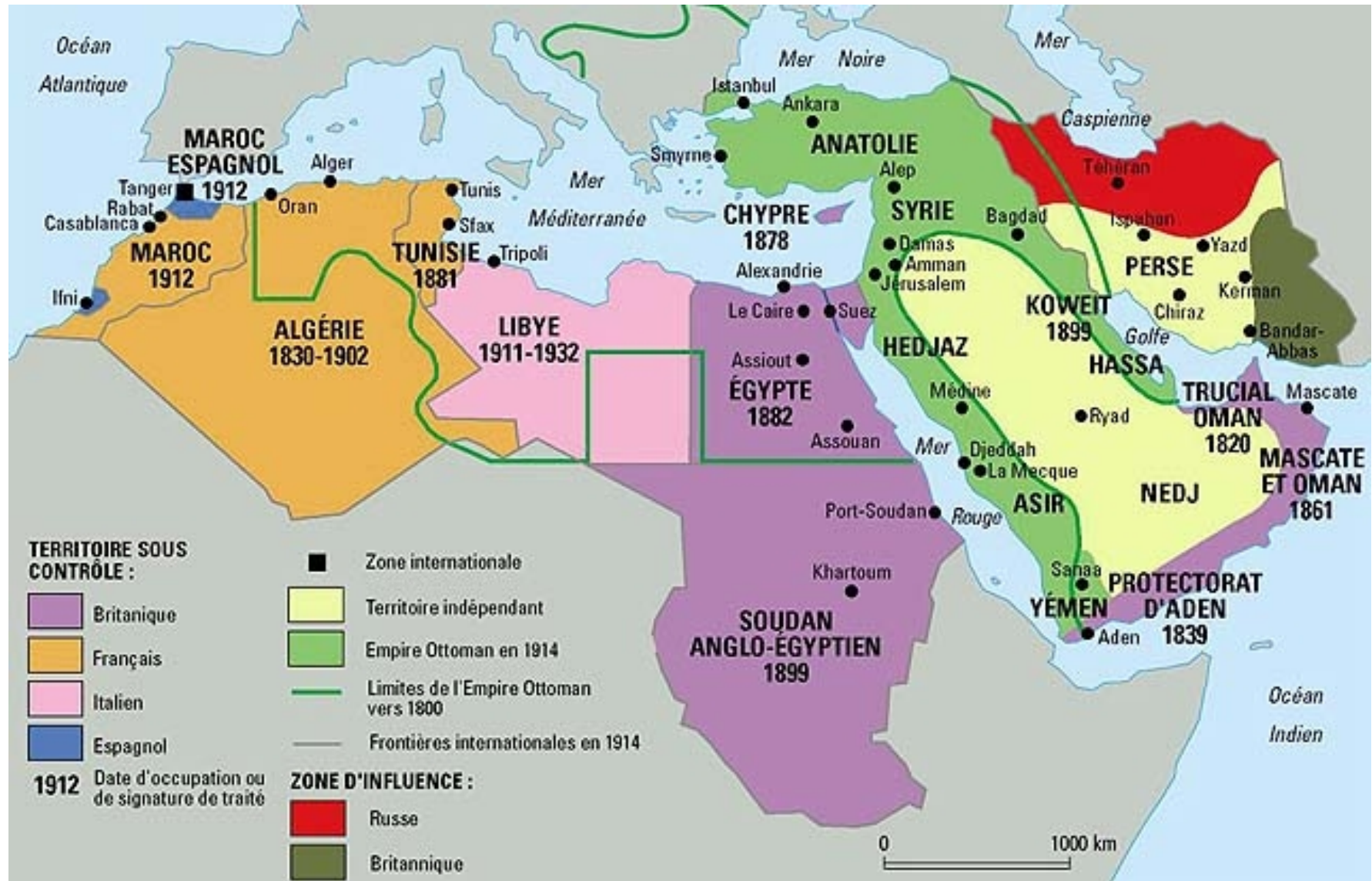
ANNEXE 1



ANNEXE 2



ANNEXE 3



ANNEXE 4



ANNEXE 5

